



CONSOLIDATION COLLABORATIVE ET EXTERNALISÉE

Que ce soit pour

- Une analyse préalable de besoins,
- Une étude d'impacts,
- Le renfort de vos équipes de consolidateurs,
- La mise en place d'une consolidation,
- L'externalisation d'un service existant,
- La rédaction ou l'optimisation des procédures de consolidation,
- La formation,

les collaborateurs spécialisés d'Alliance Experts sont à votre service pour toute mission liée à l'établissement ou à l'audit de vos comptes consolidés.

Dans un environnement où une information financière fiable et sécurisée est essentielle à l'image de votre groupe, Alliance Experts vous propose des prestations d'assistance, d'accompagnement ou d'externalisation, adaptées à vos besoins et à un coût maîtrisé.

Pour contacter Alliance Experts Consolidation

✉ consolidation@alliance-experts.fr

Tél : 01 44 75 43 75 ou 03 20 28 01 40



ALLIANCE
EXPERTS

ALLIANCE EXPERTS DISPOSE D'UNE ÉQUIPE DÉDIÉE
À LA CONSOLIDATION.

ALLIANCE EXPERTS,
C'EST AUSSI 3 CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE,
D'AUDIT ET DE FORMATION, À PARIS,
SAINT-POL-SUR-MER ET TOURCOING,
ET 50 COLLABORATEURS À VOTRE SERVICE.

Alliance Experts Paris

11 rue de Wattignies 75012 Paris.

Tél. : (+33) 01 44 75 43 75 - Fax : (+33) 01 44 75 03 12

Courriel : contact.paris@alliance-experts.fr

Alliance Experts Littoral

473 rue de la république - 59430 St Pol sur Mer

Tél. : (+33) 03 28 58 80 40 - Fax : (+33) 03 28 29 06 78

Courriel : contact.littoral@alliance-experts.fr

Alliance Experts Tourcoing

33 rue de Roubaix - 59200 Tourcoing.

Tél. : (+33) 03 20 28 01 40 - Fax : (+33) 03 20 28 01 41

Courriel : contact.tourcoing@alliance-experts.fr

www.alliance-experts.fr



ALLIANCE
EXPERTS

En ces périodes de crise, l'expert-comptable,
la seule économie que vous ne pouvez pas vous permettre !

www.allianceexperts.fr



L'EXPERTISE QUI VOUS ACCOMPAGNE.



ALLIANCE EXPERTS CONSOLIDATION

Études - Conseils - Assistance
Formation - Externalisation - Audit

Alliance Experts
vous propose une solution globale
pour vous accompagner
dans tous les aspects
de la consolidation.



✉ consolidation@alliance-experts.fr



CHAQUE DEMANDE FAIT L'OBJET D'UN DEVIS PERSONNALISÉ. LA RELATION CLIENT EST MATÉRIALISÉE PAR UNE LETTRE DE MISSION.

 consolidation@alliance-experts.fr

NOS MISSIONS

Etudes d'impacts

- Analyse de l'impact du changement dans les modalités d'application d'une norme actuellement en vigueur
- Analyse de l'impact d'une nouvelle norme sur vos comptes
- Audit des modalités d'application d'un référentiel comptable
- Analyse des modifications de méthode de consolidation liées à des changements de taux de détention ou de relation contractuelle
- Analyse des modifications de périmètre.

Conseils

- Audit de l'obligation de mise en place et d'établissement des comptes consolidés
- Evaluation du périmètre et des méthodes de consolidation

Organisation du processus

- Préconisations quant à l'organisation à déployer pour l'établissement des comptes consolidés
- Rédaction ou mise à jour de procédures de remontée d'information
- Rédaction ou mise à jour de procédures d'audit des comptes consolidés
- Revue et optimisation de l'organisation de la production des comptes consolidés.

Remontée et intégration des données

- Définition du périmètre
- Diffusion des instructions de consolidation et accompagnement des filiales dans le suivi des options groupe.
- Collecte et intégration des données

Traitements de consolidation

- Homogénéisation, éliminations, retraitements de consolidation
- Revue de la preuve d'impôt
- Contrôle du bouclage des capitaux propres
- Etablissement du tableau de flux

Restituer les états financiers consolidés

- Assistance ou prise en charge totale de la production des états financiers
- Production ou revue de l'annexe consolidée
- Production du document de présentation des comptes consolidés
- Gestion de la relation avec les commissaires aux comptes

Audit

- Audit dans le cadre des missions de co-commissariat
- Audit organisationnel du processus d'établissement des comptes consolidés

Formation

- Formation à l'outil de consolidation en ligne
- Formation aux procédures
- Formation à la consolidation aux normes françaises, IFRS, US GAAP

UNE OBLIGATION LÉGALE

Selon l'article L233-16 du code de commerce, sont tenues de présenter des comptes consolidés les sociétés :

- Qui contrôlent de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs entreprises ;
- Qui dépassent deux des trois critères suivants pendant deux exercices en tenant compte des sociétés contrôlées exclusivement ou conjointement (détenues à 50% ou plus) :
 - 30 millions d'euros de chiffre d'affaires ;
 - 15 millions d'euros de total du bilan ;
 - 250 salariés.

La consolidation est alors une obligation légale qui induit à ce que les comptes consolidés soient déposés dans les mêmes délais que les comptes annuels. Dans ce cadre nous vous proposons notre offre de consolidation légale.

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

En tant que dirigeant d'un groupe de sociétés, vous souhaitez établir des comptes consolidés de façon volontaire pour répondre à la demande d'un partenaire bancaire ou financier lors d'une introduction en bourse, ou encore pour avoir une vision économique claire de votre patrimoine ; **il s'agit de notre offre de consolidation patrimoniale.**

Dans le contexte où une information financière fiable et sécurisée est essentielle à l'image de votre groupe, Alliance Experts vous propose des prestations d'assistance, d'accompagnement ou d'externalisation, adaptées à vos besoins et à coût maîtrisé.

NOS OFFRES

Offre consolidation légale

Nous vous assistons pour répondre à une obligation légale selon les normes françaises, IFRS, US GAAP.

Offre consolidation patrimoniale

Nous vous assistons pour satisfaire à un besoin contractuel de production de comptes consolidés (réponse à des appels d'offre) ou pour satisfaire une volonté d'évaluation de votre patrimoine dans le cadre d'opération de rapprochement ou de transmission.

Offre de formation

Formation à la consolidation – des bases aux points techniques plus complexes, selon les FRENCH GAAP, en IFRS ou en US GAAP.

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

Renforcer les équipes en place

- Dans le cadre d'un poste temporairement vacant
- Lors d'un surcroît d'activité notamment en période de clôture.

Sous-traitance ou Externalisation des travaux de consolidation

- Prise en charge totale de l'établissement des comptes consolidés par nos équipes sur notre outil lors de la mise en place d'une première consolidation
- Externalisation de votre consolidation avec reprise ou sans reprise de personnel ou d'outil au sein du cabinet.

NOTRE OUTIL

Nous utilisons l'outil SAP BFC en mode SAAS qui assure flexibilité, simplicité, autonomie. Et permet de vous former pour vous permettre une prise en main d'une consolidation que nous aurions mise en place.

Alliance Experts vous propose une solution globale et adaptée à vos besoins pour vous accompagner dans tous les aspects de la consolidation.